

**PROJET LECTURE À DISTANCE
PHASE I**

Régie de l'énergie

DOSSIER: R-3863-2013 PHASES 2 et 3

DÉPOSÉE EN AUDIENCE

Date: 16 AVRIL 2014

Pièces n°: A-0022

1 **TABLEAU 3 : DÉPLOIEMENT DES COMPTEURS PAR RÉGIONS DU PROJET LAD**

Région	Période	Nombre de compteurs	Municipalités
Région 1	2012-2013	1,7 million	<ul style="list-style-type: none"> • Montréal • Laval • Municipalités de la couronne nord • Municipalités de la couronne sud (57 % des compteurs)
Région 2	2014-2015	1,7 million	<ul style="list-style-type: none"> • Municipalités de la couronne sud (43 % des compteurs restants) • Capitale nationale • Chaudière-Appalaches • Montérégie • Une partie des régions : <ul style="list-style-type: none"> — Outaouais — Mauricie / Centre du Québec — Estrie — Saguenay – Lac-Saint-Jean — Abitibi-Témiscamingue — Bas-Saint-Laurent
Région 3	2016-2017	0,4 million	<ul style="list-style-type: none"> • Autres municipalités et régions du Québec

2

3 Pour soutenir un rythme d'installation élevé tout en ne mettant pas en péril ses
 4 opérations courantes, le Distributeur aura recours aux services d'un installateur externe
 5 qui aura pour rôle d'installer une proportion importante des compteurs de nouvelle
 6 génération, principalement ceux devant être installés chez les clients résidentiels. Ainsi,
 7 plus de 90 % des compteurs de la clientèle résidentielle des régions 1 et 2 seront
 8 installés par les employés de cette firme externe. Les autres le seront par des
 9 installateurs du Distributeur.

10 Le Distributeur a exigé du prestataire de services des qualifications et un niveau de
 11 sécurité conformes à ses règles. De plus, les employés du prestataire de services
 12 devront porter une cocarde d'identification en tout temps et utiliser des véhicules
 13 identifiés au moyen du matériel fourni par le Distributeur.

14 L'installation des collecteurs et des routeurs est sous la responsabilité du groupe
 15 Technologie d'Hydro-Québec.